



Dernière mise à jour le 03/09/2025

BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

ANSM - Mis à jour le : 22/01/2013

Dénomination du médicament ↑

BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer

Encadré ↑

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 4 semaines, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Sommaire notice ↑

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer ?
3. Comment utiliser BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer ?
6. Informations supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ? ↑

Classe pharmacothérapeutique ↑

Sans objet.

Indications thérapeutiques ↑

BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer est un médicament homéopathique traditionnellement utilisé dans les manifestations de l'anxiété, du stress et dans les états de fatigue passagère.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer? ↑

Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament ↑

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Contre-indications ↑

N'utilisez jamais BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer :

- Chez l'enfant de moins de 6 ans en raison du risque de fausse route lié à la forme pharmaceutique.
- Si vous êtes allergique (hypersensible) aux substances actives ou à l'un des composants contenus dans BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer.

Précautions d'emploi ; mises en garde spéciales ↑

Faites attention avec BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer :

- L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).
- L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou un déficit en sucrase/isomaltase (maladies héréditaires rares).

Interactions avec d'autres médicaments ↑

Prise d'autres médicaments :

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Interactions avec les aliments et les boissons ↑

Aliments et boissons

Ce médicament est à prendre à distance des repas.

Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapies alternatives ↑

Sans objet.

Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement ↑

Grossesse et allaitement

En l'absence de données expérimentales et cliniques, et par mesure de précaution, l'utilisation de ce médicament n'est pas recommandée pendant la grossesse et l'allaitement.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Sportifs ↑

Sans objet.

Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules ou à utiliser des machines ↑

Sans objet.

Liste des excipients à effet notable ↑

Informations importantes concernant certains composants de BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer :

Ce médicament contient du lactose et du saccharose.

3. COMMENT UTILISER BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer ? ↑

Instructions pour un bon usage ↑

Sans objet.

Posologie, Mode et/ou voie(s) d'administration, Fréquence d'administration et Durée du traitement ↑

Posologie

Médicament réservé à l'adulte et l'enfant de plus de 6 ans.

Traitement d'attaque pendant 15 jours :

- Adultes : 2 comprimés 3 fois par jour.
- Enfants de plus de 6 ans : 1 comprimé 2 à 3 fois par jour.

Traitement d'entretien pendant 1 mois :

- Adultes : 1 comprimé 3 fois par jour.
- Enfants de plus de 6 ans : 1 à 2 comprimés par jour.

Mode et voie d'administration

Comprimés à croquer et laisser fondre sous la langue, de préférence en dehors des repas.

Voie orale.

Durée du traitement

Le traitement ne devra pas être poursuivi au-delà de 4 semaines sans avis médical.

Symptômes et instructions en cas de surdosage ↑

Si vous avez pris plus de BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer que vous n'auriez dû :

Consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Instructions en cas d'omission d'une ou de plusieurs doses ↑

Si vous oubliez de prendre BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Risque de syndrome de sevrage ↑

Sans objet.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↑

Description des effets indésirables ↑

Comme tous les médicaments, BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer ? ↑

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Date de péremption ↑

Ne pas utiliser BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer après la date de péremption figurant sur la plaquette thermoformée ou sur la boîte.

Conditions de conservation ↑

Pas de précautions particulières de conservation.

Si nécessaire, mises en garde contre certains signes visibles de détérioration ↑

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES ↑

Liste complète des substances actives et des excipients ↑

Que contient BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer ?

Les substances actives sont :

Magnesia muriatica 1 DH	50 mg
Magnesia bromata 4 DH	10 mg
Magnesia phosphorica 1 DH	50 mg
Plumbum metallicum 8 DH	10 mg
Kalium phosphoricum 5 DH	10 mg
Ambra grisea 8 DH	10 mg

pour un comprimé de 1 g.

Les autres composants sont :

Lactose, stéarate de magnésium, amidon de riz, saccharose, arôme naturel d'agrumes.

Forme pharmaceutique et contenu [↑](#)

Qu'est ce que BIOMAG AGRUMES, comprimé à croquer et contenu de l'emballage extérieur ?

BIOMAG AGRUMES, comprimé se présente sous forme de comprimé à croquer.

Boîte de 6 plaquettes de 15 comprimés.

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent [↑](#)

Titulaire

LABORATOIRES LEHNING

3 rue du petit marais

57640 sainte-barbe

FRANCE

Exploitant

LABORATOIRES LEHNING

3 rue du petit marais

57640 sainte-barbe

France

Fabricant

LABORATOIRES LEHNING

3 rue du petit marais

57640 sainte-barbe

FRANCE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen [↑](#)

Sans objet.

Date d'approbation de la notice [↑](#)

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le {date}.

AMM sous circonstances exceptionnelles [↑](#)

Sans objet.

Informations Internet [↑](#)

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Informations réservées aux professionnels de santé [↑](#)

Sans objet.

Autres [↑](#)

Sans objet.



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

legifrance.gouv.fr

gouvernement.fr

service-public.fr

data.gouv.fr

Nos partenaires



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/)